



CEIR
Centre d'Études
Internationales
sur la Romanité



Colloque de jeunes chercheurs

Humanisme et société

Appel à communication

« On ne naît pas homme, on le devient ».

Par cette affirmation dans son traité d'éducation *De pueris instituendis* paru en 1519, le philosophe humaniste Érasme de Rotterdam entendait que pour s'accomplir pleinement, les individus devaient tout apprendre et se former. Cette formation, reçue de l'enseignement des livres et de la culture, fonde le sens du mot « humanité » en tant qu'ensemble des caractères qui constituent la nature humaine. L'étude des humanités permet aux individus de s'accomplir en tant qu'être humain : tel est le point de départ de la Renaissance.

Époque charnière du développement de l'humanisme, cette période fera dire à Barthélemy Latomus, érudit du XVI^e siècle, « qui donc oserait douter qu'au milieu d'une telle floraison d'humanité et de culture spirituelle, notre siècle ne deviennent pas le plus heureux de tous ? ».

Il était admis à l'époque que le développement des connaissances et de la culture allait parfaire l'humanité et la mener progressivement à son épanouissement.

Si ce perfectionnement peut être recherché individuellement, notre objet d'étude nous amènera à l'observer d'un point de vue collectif en raison du fait que l'homme est un animal social. Qu'ils soient des loups pour eux-mêmes ou des êtres s'épanouissant en collectivité, il n'en demeure pas moins que les individus évoluent de façon millénaires au sein d'une multitude de groupes sociaux les ayant amenés à s'organiser en société.

Centre d'Études Internationales sur la Romanité (EA 4227)
Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de LA ROCHELLE
45 rue François-de-VAUX-de-FOLETIER – 17024 LA ROCHELLE Cedex 1 – France
05 46 45 85 29 – Internet : <http://ceir.univ-larochelle.fr/> CEIR@univ-lr.fr



CEIR
Centre d'Études
Internationales
sur la Romanité



Cette société, dans laquelle nous évoluons toujours quotidiennement, ne diffère pas de façon fondamentale de celle que connaissaient nos ancêtres : depuis des siècles, les individus vivent ensemble en recherchant la manière la plus adéquate de s'épanouir personnellement en composant harmonieusement avec le reste de leurs semblables.

Cet état de fait a mené une multitude de lettrés à se pencher sur la nature et le fonctionnement de l'être humain. Jean-Jacques Rousseau s'est ainsi interrogé sur le fondement des sociétés, affirmant que l'homme seul ne peut subvenir indéfiniment dans la solitude sans rencontrer des obstacles venant nuire à sa conservation. Pour les éviter, les individus n'ont ainsi qu'une alternative, celle d'unir et de diriger leur force permettant la création d'un pacte social où « chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout »¹.

Ainsi, au lieu de détruire l'égalité naturelle des individus, le contrat social substitue une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes. En outre, pouvant être inégaux en force ou en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit.

Ce sont les effets, les causes et les conséquences de ce pacte social allié à la philosophie de l'humanisme que se propose d'étudier ce colloque de jeunes chercheurs. Fondé sur un esprit d'ouverture et une volonté de décloisonnement des disciplines, les communications présentées ont vocation à se compléter autour des notions d'**Antiquité** et de **Méditerranée**.

Ce colloque ayant vocation à faire se rencontrer, par le truchement du Droit, des disciplines, des intervenants et des savoirs d'horizons différents, nous encourageons les jeunes chercheurs à proposer des communications originales mettant en exergue les notions d'humanisme et de société en lien avec l'**Antiquité** et/ou la **Méditerranée**.

¹ Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du contrat social*, livre I, chapitre VI.



CEIR
Centre d'Études
Internationales
sur la Romanité



Prévu pour les jeudi et vendredi 12/13 septembre 2019, l'ensemble du colloque fera l'objet d'une captation vidéo, et chaque communication se verra publiée sur la chaîne YouTube de l'association Méditerranées².

Dès sa fondation, Méditerranées a regroupé des chercheurs de tous les rivages de la Méditerranée. Elle fait partie du Répertoire méditerranéen et de l'association Antiquité Avenir et promeut un dialogue nord-sud autour d'une idée originale, mettant en avant le passé commun que l'on retrouve aussi bien dans les cultures du nord de la Méditerranée que dans celles du sud.

Par ailleurs, **les actes du colloque seront soumis à l'expertise du comité scientifique de la collection Méditerranées³ en vue d'une publication de rang A.**

Votre proposition devra comporter un titre, un descriptif d'une dizaine de lignes, ainsi que cinq mots-clés maximum. Si vous souhaitez intervenir dans ce colloque qui doit se tenir à la rentrée universitaire 2019-2020, nous vous invitons à transmettre vos propositions **avant le vendredi 1^{er} juin 2019** aux adresses suivantes : k.henocq1@univ-lr.fr et benjamin.galeranremy@univ-lr.fr.

² Chaîne YouTube de Méditerranées : https://www.youtube.com/channel/UCevZmpFRBJhX7G_Xueg-Fjg/featured

³ Collection Méditerranées chez L'Harmattan : <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=collection&no=549>